

Le regard des Français sur l'investissement locatif

eTEMATIK

www.la-loi-pinel.com

Février 2015

Rapport rédigé par :

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Marion Desreumaux, Directrice d'études au Département Politique – Opinion

Pierre-Hadrien Bartoli, Chargé d'études au Département Politique – Opinion

SOMMAIRE

- > **Méthodologie d'enquête** P.3
- > **Attitude vis-à-vis de l'investissement dans un logement neuf en vue de le louer** P.4
- > **Villes privilégiées pour réaliser un investissement locatif** P.6



Enquête réalisée en ligne du 17 au 19 février 2015



Echantillon de 1 029 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- *Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.*
- *Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au dessus de la moyenne.*

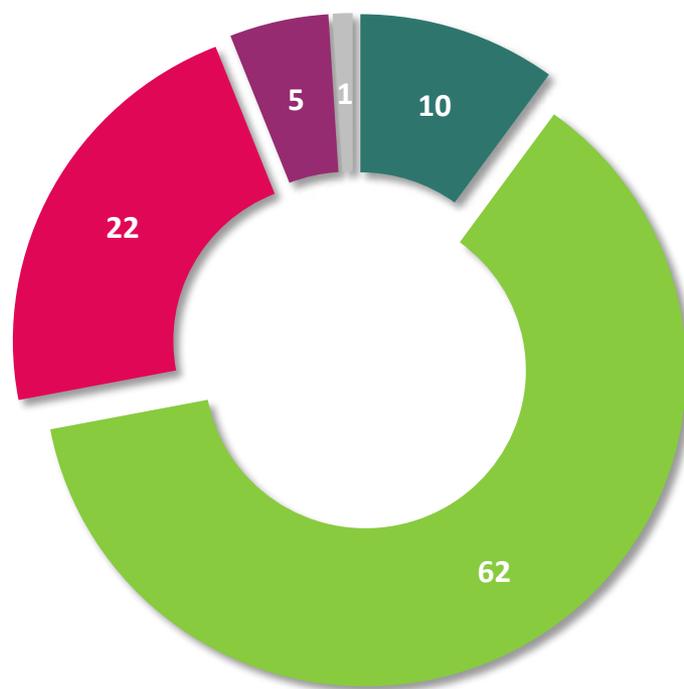
Attitude vis-à-vis de l'investissement dans un logement neuf en vue de le louer

Les Français considèrent majoritairement comme un bon investissement l'acquisition d'un logement neuf en vue de la louer

Certaines personnes achètent des logements non pas pour les habiter mais pour les louer à d'autres personnes. Tout contribuable domicilié en France, qui acquiert entre le 1er Janvier 2015 et le 31 décembre 2015 un logement neuf ou en état futur d'achèvement, et qui le loue en résidence principale d'un locataire, peut bénéficier du dispositif Pinel. Celui-ci ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu qui varie selon la durée de location, de 12% sur 6 ans, de 18% sur 9 ans et de 21% sur 12 ans.

Selon vous, le fait d'investir dans un logement neuf (loi Pinel) pour le louer est-il aujourd'hui un très bon, un assez bon, un assez mauvais ou un très mauvais investissement ?

- À tous, en % -



Sous-total Mauvais : 27%

65 ans et plus : 36%

Sous-total Bon : 72%

18-24 ans : 86%

25-34 ans : 81%

En couple avec enfant (s) : 78%

■ Très bon

■ Assez bon

■ Assez mauvais

■ Très mauvais

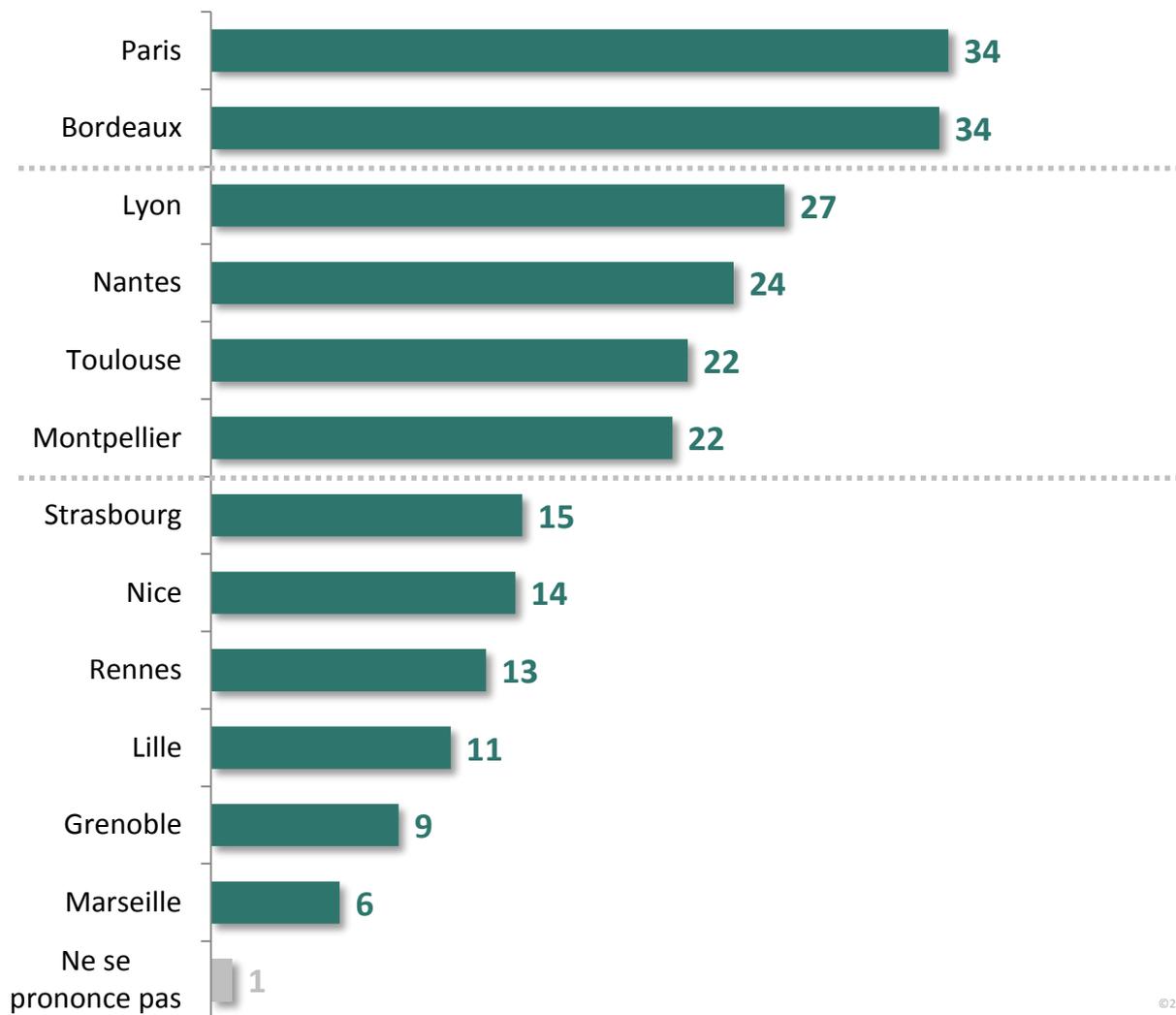
■ Ne se prononce pas

Villes privilégiées pour réaliser un investissement locatif

Paris et Bordeaux apparaissent comme les deux villes les plus attractives en termes d'investissement locatif

Si vous disposiez d'une somme d'argent suffisante, parmi les villes suivantes, dans lesquelles choisiriez-vous d'investir en achetant un logement pour le proposer à la location ? (Réponses données à l'aide d'une liste - 3 choix possibles)

- À tous, en % -



Les villes proposées sont davantage sélectionnées comme lieux d'investissement par les Français habitant dans la région

Si vous disposiez d'une somme d'argent suffisante, parmi les villes suivantes, dans lesquelles choisiriez-vous d'investir en achetant un logement pour le proposer à la location ? (Réponses données à l'aide d'une liste - 3 choix possibles)

- À tous, en % -

